

Audiologie ?

Par Christian Meyer-Bisch, Médecin, biophysicien, consultant en audiologie

L'audiologie peut être définie comme la science qui s'intéresse à tous les phénomènes se rapportant à l'audition ; elle nécessite par conséquent des approches relevant de différentes disciplines.

- Dans ses aspects fondamentaux, l'audiologie requiert les compétences des physiologistes et psychoacousticiens, des biophysiciens, des neurophysiologistes et électrophysiologistes, des microbiologistes pour décrire, comprendre, modéliser le fonctionnement du système auditif, son développement, ses fragilités, ses mécanismes de protection, son vieillissement. Tout ceci concerne aussi l'appareil vestibulaire.
- Les praticiens de l'audiologie ont besoin d'évaluer l'état de l'audition, de mesurer ses éventuelles atteintes, d'explorer le fonctionnement du système auditif, de l'oreille externe aux zones cérébrales qui interprètent les signaux acoustiques. L'exploration du système vestibulaire fait partie de l'étude du fonctionnement de l'oreille interne et des voies auditives.
- L'audiologie, c'est aussi l'étude et l'évaluation des facteurs de risques qui provoquent des dommages auditifs. Ces facteurs peuvent être chimiques, incluant des toxiques naturels, industriels, médicamenteux ; ils peuvent être physiques, barotraumatismes, traumatismes sonores, chocs accidentels ou encore génétiques, microbiologiques, vasculaires...
- La stratégie de prévention de ces atteintes est aussi une composante importante de l'audiologie qui repose sur des programmes de conservation de l'audition, nécessairement pluridisciplinaires. Dans cette dimension, il convient d'inclure le dépistage néonatal, puis dans l'enfance et chez l'adulte, de façon à réduire les conséquences d'une éventuelle incapacité.
- Enfin, lorsque l'audition est atteinte, l'hypoacousie peut s'accompagner de diverses anomalies de perception telles que des acouphènes, des phénomènes phonophobiques ou hyperacousiques nécessitant une prise en charge spécialisée. L'étude, la

mise en œuvre et l'adaptation des aides auditives et des prothèses (implants cochléaires, du tronc cérébral), puis la réhabilitation des individus malentendants constituent la partie la plus répandue de la pratique audiologique.

Ainsi, même si un cursus d'audiologiste n'existe pas spécifiquement en France, l'audiologie existe bien, pratiquée de fait par différents professionnels qui œuvrent à la prévention des atteintes auditives et de la communication avec ses trois étapes : primaire, pour éviter les sources du danger, secondaire, pour éviter l'aggravation d'une pathologie, et tertiaire, dans le but de limiter les effets d'une incapacité.

Audiology direct, organe d'information et de partage de connaissances de la Société Française d'Audiologie, s'ouvre donc à des professionnels d'une grande diversité d'approches :

- Des médecins bien sûr, ORL, phoniatres, physiologistes, biophysiciens, médecins scolaires, de santé publique, du travail, gériatres...
- Des chercheurs en physiologie, en psychoacoustique, en microbiologie, pharmacologie, toxicologie, épidémiologie...
- Des acousticiens impliqués dans la prévention primaire des risques auditifs et des difficultés de communication, ainsi que des audioprothésistes pour la fourniture et l'adaptation de protecteurs d'oreilles ;
- Des professionnels de l'appareillage auditif et de son adaptation, audioprothésistes, ingénieurs biomédicaux ;
- Des professionnels de la réhabilitation et de la communication, orthophonistes, psychologues...

Ce catalogue illustre assez clairement que l'audiologie est une science transdisciplinaire et pas uniquement pluridisciplinaire, qui nécessite d'échanger des points de vue acquis par la culture et l'expérience de pratiques différentes. Audiology Direct est destiné à faciliter ces échanges car ce sont eux qui enrichiront les pratiques.